

**NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION, IN WHOLE OR IN PART,
IN, INTO OR FROM ANY JURISDICTION WHERE TO DO SO WOULD CONSTITUTE
A VIOLATION OF THE RELEVANT LAWS**

29 juillet 2019

ANNONCE PRÉALABLE

DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

de

**Behr Bircher Cellpack BBC AG
Villmergen (AG), Suisse
("BBC" ou l'"Offrante")**

**pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 70.- chacune en mains
du public**

de

**Groupe Baumgartner Holding SA
Crissier (VD), Suisse
("Baumgartner")**

Numéro de valeur: 217'577 / ISIN: CH0002175773 / Symbole de valeur: BAP

Conformément aux termes et conditions énoncés ci-après, BBC annonce son intention de présenter, vraisemblablement le ou d'ici au 9 septembre 2019, une offre publique d'acquisition volontaire au sens des articles 125 ss de la Loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés du 19 juin 2015 (Loi sur l'infrastructure des marchés financiers, LIMF), ainsi que de ses ordonnances d'exécution, pour toutes les actions nominatives de Baumgartner d'une valeur nominale de CHF 70.- chacune se trouvant en mains du public (l'"Offre").

Baumgartner dispose d'un capital-actions de CHF 9'100'000.-, composé de 130'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 70.- chacune, entièrement libérées (les "**Actions Nominatives Baumgartner**"). Les Actions Nominatives Baumgartner sont cotées auprès de SIX Swiss Exchange AG ("**SIX**").

BBC est l'actionnaire majoritaire de Baumgartner.

L'Offre vise à retirer Baumgartner de la cotation auprès de SIX et à faire de Baumgartner une société entièrement détenue par BBC (*going private*).

Il est prévu que les termes principaux de l'Offre soient les suivants :

A. Objet de l'Offre

Sous réserve de ce qui suit et sous réserve des restrictions de l'Offre énoncées à la Section H. ci-dessous, l'Offre portera sur toutes les Actions Nominatives Baumgartner qui se trouvent en mains du public, c'est-à-dire qui ne sont pas détenues par BBC ou les personnes agissant de concert avec BBC dans le cadre de l'Offre (y compris Baumgartner).

A la date de la présente annonce préalable, BBC et les personnes agissant de concert avec BBC détiennent 126'388 Actions Nominatives Baumgartner représentant, 97.22% des droits de vote et du capital-actions de Baumgartner, dont 95.63% (soit 124'319 Actions Nominatives Baumgartner) sont détenus par BBC et 1.59% (soit 2'069 Actions Nominatives Baumgartner) sont détenus par Baumgartner.

B. Prix Offert

Le prix offert pour chacune des Actions Nominatives Baumgartner objet de l'Offre est de **CHF 425.- net** en espèces (le "**Prix Offert**"). Le Prix Offert sera réduit du montant brut d'éventuels événements dilutifs (tels que paiements de dividendes, remboursements de capital, ventes d'actions propres à un prix inférieur au Prix Offert, émission, distribution ou exercice d'options, scissions, etc.) qui interviendraient avant l'exécution de l'Offre.

C. Période d'Offre et délai supplémentaire d'acceptation de l'Offre

Le prospectus de l'Offre sera vraisemblablement publié le 9 septembre 2019. A l'expiration du délai de carence de 10 jours de bourse, il est prévu que l'Offre puisse être acceptée pendant 10 jours de bourse. L'Offre sera ainsi en principe ouverte à l'acceptation du 24 septembre 2019 au 7 octobre 2019, 16h00 HAEC (la "**Période d'Offre**"). L'Offrante se réserve le droit de prolonger la Période d'Offre une ou plusieurs fois. La prolongation de la Période d'Offre au-delà de 40 jours de bourse requiert l'accord préalable de la Commission des offres publiques d'acquisition ("**COPA**"). Un délai supplémentaire d'acceptation de 10 jours de bourse sera accordé après la publication de l'annonce définitive du résultat intermédiaire de l'Offre.

D. Conditions de l'Offre

L'Offre sera vraisemblablement soumise aux conditions suivantes :

- a) Taux d'acceptation minimum : A l'échéance de la Période d'Offre (éventuellement prolongée), BBC aura reçu des déclarations d'acceptation valables et irrévocables pour un nombre d'Actions Nominatives Baumgartner qui, additionné aux Actions Nominatives Baumgartner que BBC et ses filiales détiendront déjà à ce moment, correspondra à plus de 98% de toutes les Actions Nominatives Baumgartner émises à l'échéance de la Période de l'Offre.
- b) Absence d'interdiction : Aucune autorité étatique ou administrative n'a rendu un jugement, une décision, une ordonnance ou une injonction, ou pris toute autre mesure, qui empêcherait, interdirait ou déclarerait illicite l'Offre ou son exécution.

BBC se réserve le droit de renoncer, en tout ou en partie, à l'une ou l'autre ou les deux conditions de l'Offre.

La condition a) est en force et déploie ses effets pour la période allant jusqu'à l'expiration de la Période de l'Offre (éventuellement prolongée).

La condition b) est en force et déploie ses effets pour la période allant jusqu'à l'exécution de l'Offre.

Si la condition a) n'est pas satisfaite ou qu'il n'a pas été renoncé à sa réalisation avant l'expiration de la Période de l'Offre (éventuellement prolongée), BBC se réserve le droit de déclarer que l'Offre a échoué.

Si la condition b) n'est pas satisfaite ou qu'il n'y a pas été renoncé d'ici à la date d'exécution de l'Offre, BBC est autorisée à déclarer l'Offre comme ayant échoué ou à en différer l'exécution pour une période pouvant aller jusqu'à 4 mois après l'expiration du délai supplémentaire d'acceptation (le "**Report**").

Durant le Report, l'Offre demeure soumise à la condition b) tant que, et dans la mesure où, cette dernière ne sera pas réalisée et que BBC n'aura pas renoncé à sa réalisation. A moins que, après le Report, BBC ne sollicite un report supplémentaire de l'exécution et que la COPA consente à un tel report, BBC déclarera l'Offre comme ayant échoué si la condition susmentionnée n'a pas été satisfaite ou qu'il n'a pas été renoncé à sa réalisation pendant le Report.

E. Documentation relative à l'Offre

Il est prévu que le prospectus de l'Offre soit publié, vraisemblablement le 9 septembre 2019, dans les mêmes médias que cette annonce préalable. En outre, le prospectus de l'Offre, ainsi que toutes les autres publications relatives à l'Offre, seront disponibles sur le site internet de BBC (<https://www.bbcgroup.com/fr/actualites-bbc-group-suisse/>), et seront communiqués à la COPA (www.takeover.ch).

F. Banque chargée de l'exécution

Basler Kantonalbank (Banque Cantonale de Bâle)

G. Numéro de valeur / ISIN / Symbole de Valeur

Actions Nominatives de Groupe Baumgartner Holding SA

Numéro de valeur : 217'577 / ISIN : CH0002175773 / Symbole de Valeur : BAP

H. Restrictions à l'Offre / Offer Restrictions

En général

L'Offre décrite dans la présente annonce préalable ne sera faite ni directement ni indirectement dans des Etats ou juridictions dans lesquels/lesquelles une telle offre serait illicite ou enfreindrait de toute autre manière les lois ou réglementations en vigueur, ou qui exigerait de la part de l'Offrante une modification des termes ou des conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit,

la formulation d'une demande supplémentaire ou des démarches supplémentaires auprès d'autorités étatiques, administratives ou d'autorégulation. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels Etats ou juridictions. La présente annonce préalable ainsi que toute documentation relative à l'Offre ne doivent pas être distribuées ni envoyées dans de tels Etats ou juridictions. Cette documentation ne doit pas être utilisée pour solliciter l'acquisition de titres de participation de Groupe Baumgartner Holding S.A. de quiconque dans de tels Etats ou juridictions.

Toute acceptation de l'Offre fondée sur une publicité active ou toute autre violation des restrictions susmentionnées sera refusée.

L'acceptation de l'Offre par des personnes qui sont domiciliées dans un pays autre que la Suisse peut être soumise à des obligations et restrictions spécifiques. Il est de la seule responsabilité des destinataires de l'Offre de respecter ces règles et de vérifier, avant l'acceptation de l'Offre, leur existence et leur applicabilité conformément aux recommandations de leurs propres conseillers.

Communication à l'attention des investisseurs des Etats-Unis d'Amérique / Notice to Investors from the United States of America

The public tender offer described in this pre-announcement (the "**Offer**") will not be made, and is not being made, directly or indirectly in, or by use of, the mail of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or any facilities of a national securities exchange of, the United States and may only be accepted outside the United States. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, telex or telephones. This pre-announcement and any other offering materials with respect to the Offer may not be distributed in, nor sent to, the United States and may not be used for the purpose of soliciting the sale or purchase of any securities of Groupe Baumgartner Holding SA ("**Baumgartner**"), from anyone in the United States. Behr Bircher Cellpack BBC AG (the "**Offeror**") is not soliciting the tender of securities of Baumgartner by any holder of such securities in the United States. Securities of Baumgartner will not be accepted from holders of such securities in the United States. Any purported acceptance of the Offer that the Offeror or its agents believe has been made in or from the United States will be invalidated. The Offeror reserves the absolute right to reject any and all acceptances determined as not fitting the proper form or any and all acceptances which may be unlawful. A person tendering securities into the contemplated Offer will be deemed to represent that such person (a) is not a U.S. person, (b) is not acting for the account or to the benefit of any U.S. person, and (c) is not based in, or delivering the acceptance from, the United States. As used herein, the "**United States**" or the "**U.S.**" means the United States of America, its territories and possessions, any state of the United States of America and the District of Columbia.

Royaume-Uni / United Kingdom

The communication of this pre-announcement is not being made by, and has not been approved by, an "authorised person" for the purposes of Section 21 of the Financial Services and Markets Act 2000 ("**FSMA**"). The communication of this pre-announcement and any other offer documents relating to the Offer is/will be directed only at persons in the United Kingdom who (i) have professional experience in matters relating to investments falling within Article 19(5) of The Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "**Order**"), (ii) are persons falling within Article 49(2)(a) to (d) (high net worth companies, unincorporated associations, etc.) of the Order, or (iii) are persons to whom it may otherwise lawfully be

communicated (including on the basis that the communication of this pre-announcement is exempt from the restriction on financial promotions contained in Section 21 of FSMA as it is a communication by or on behalf of a body corporate which relates to a transaction to acquire shares in a body corporate and the object of the transaction may reasonably be regarded as being the acquisition of day to day control of the affairs of that body corporate within Article 62 (Sale of a body corporate) of the Order) (all such persons together being referred to as "**Relevant Persons**"). This pre-announcement must not be acted on or relied on by persons who are not Relevant Persons. Any investment or investment activity to which this communication relates is available only to Relevant Persons and will be engaged in only with Relevant Persons. Persons distributing this pre-announcement must satisfy themselves that it is lawful to do so. Accordingly, this pre-announcement is not distributed to, and must not be passed on to, the general public in the United Kingdom. As used herein, "United Kingdom" means the United Kingdom of Great Britain (England, Scotland and Wales) and Northern Ireland.

Australie, Canada et Japon / Australia, Canada and Japan

Neither this pre-announcement nor the information it contains is addressed to shareholders of Baumgartner whose place of residence, seat or habitual abode is in Australia, Canada or Japan, and such shareholders may not accept the Offer contemplated in this pre-announcement.

Villmergen, le 29 juillet 2019